



ANGERS le 5 décembre 2023  
Objet : **ADHESION ANNEE 2024**

Cher Confrère, Chère Consœur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint (à télécharger et imprimer) le bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion à la Compagnie des Experts de Justice près la CA d'ANGERS.

Vous noterez que le Conseil d'Administration a adopté le principe du maintien du montant de la cotisation 2024 au même tarif que celui de l'année passée et qu'a été décidé un tarif spécifique pour les traducteurs et interprètes (ETI).

Vous constaterez qu'il est désormais possible de régler votre cotisation par carte bancaire, directement à partir du lien suivant : <https://annuaire.cncej.org> rubrique « événement et formation » ou par virement bancaire (RIB indiqué plus bas).

Un reçu et une attestation d'adhésion peuvent ensuite être téléchargés sous les rubriques « attestation » et « cotisation et reçu ».

Pour une bonne gestion le bulletin est à envoyer directement, au secrétaire de la Compagnie, chez M. Ernst GERHARDS, par mail à [ernst.gerhards@mac.com](mailto:ernst.gerhards@mac.com) pour le bulletin et par courrier au 24 rue du Cdt Bourgeois 49130 LES PONTS DE CE accompagné du chèque si le règlement n'a pas été effectué en ligne ou par virement.

➤ L'adhésion à la Compagnie est conditionnée par :

- Votre inscription sur la liste des experts de justice (CA ANGERS),
- La justification de votre couverture d'assurance professionnelle,

➤ L'adhésion à la Compagnie permet :

- Votre inscription sur les listes, celle régionale via le site de la Compagnie des Experts de Justice près la Cour d'Appel d'Angers/CEJCA, et celle nationale du Conseil National des Compagnies des Experts de Justice/CNCEJ,
- L'accès aux sites Intranet de la CEJCA et du CNCEJ, et notamment à des informations privilégiées concernant votre activité expertale telles qu'actualités judiciaires, fiche de compétence, boîte à outils, courriers types, etc...,
- La participation aux assemblées générales de la CEJCA,
- Le suivi, à un tarif préférentiel, des formations organisées par la CEJCA,
- La possibilité de vous assurer au contrat d'assurance RC Pro spécifique judiciaire SophiAssur (voir plus bas),
- La possibilité de s'abonner à la Revue EXPERTS à un tarif préférentiel,
- En cas de difficultés, la défense de vos intérêts d'expert de justice.

Je vous prie de croire, Cher Confrère, Chère Consœur, en l'expression de mes cordiales salutations.

Le Président

François JUIN





COURTIER - CONSEIL EN ASSURANCE  
DES RISQUES PROFESSIONNELS  
ET ASSURANCES DES PERSONNES

## Le spécialiste des professions libérales réglementées et non réglementées

### Nos références clients :

- ▶ 18.000 Commissaires aux Comptes - Courtier de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
- ▶ 4.000 Experts Comptables
- ▶ 1.000 Géomètres-Experts - Courtier du Conseil Supérieur de l'Ordre des Géomètres-Experts
- ▶ 8.500 Experts de Justice - Courtier du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice
- ▶ Avocats
- ▶ Professions juridiques
- ▶ Professions médicales
- ▶ Sociétés de Conseil
- ▶ Bureaux d'Etudes
- ▶ SSII
- ▶ Agents Immobiliers
- ▶ Dirigeants d'Entreprises

*Notre métier,  
la maîtrise du risque*

### Contacts SOPHIASSUR

154, boulevard Haussmann 75008 PARIS

Standard : 01 56 88 89 90

Fax : 01 42 56 04 44

E-mail : [contact@sophiassur.com](mailto:contact@sophiassur.com)

<http://www.sophiassur.com/public/>